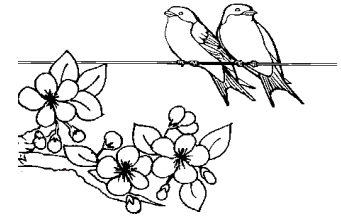




PRÉAUX en bref...

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARS 2012

Edito

Comme l'édito de janvier l'annonçait, 2012 sera une année de gros chantiers.

Petit à petit, les difficultés se surmontent les unes après les autres :

Après la levée de suspicion de marnière, les études géotechniques de sol, les diagnostics concernant l'amiante, les études de solidité du bâtiment de la mairie, la définition des besoins, la conception du projet par l'architecte, le dépôt des permis de construire, avec passage devant les commissions de sécurité, d'accessibilité aux personnes handicapées, le dossier « loi sur l'eau » pour les ateliers, le chiffrage des projets, les appels d'offres dont un qu'il a fallu recommencer pour trois lots, l'élaboration des dossiers de subvention, les démarches pour obtenir l'autorisation de commencer les travaux avant les arrêtés d'obtention éventuelle de subventions, les perspectives financières, le montage financier définitif des projets, et en dernier ressort, les difficultés pour obtenir des prêts,

Voilà les projets qui démarrent ... enfin !

En effet, en ayant réussi à voter le budget primitif 2012 en janvier, nous venons d'obtenir auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un prêt de 500 000 € dans le cadre de l'enveloppe des 5 milliards d'emprunts débloquée fin 2011, suite à l'intervention de l'Etat.

Il nous restera encore à trouver 500 000 €, mais dans l'immédiat nous pouvons lancer les travaux.

Avec un peu de retard, lié aux difficultés de planning des entreprises suite à la période de gel intense de février, les travaux de terrassement pour les ateliers vont démarrer courant seconde quinzaine de mars.

Les bâtiments annexes de la mairie situés à l'arrière ont été démolis. C'est toute une époque qui disparaît.

En effet, le bâtiment côté rue a abrité la « cantine » de l'école, avant la construction du Groupe Scolaire en 1978.

Dans la mairie actuelle, il y avait en plus du secrétariat, l'école des garçons, et le logement de l'instituteur. Ce petit bâtiment a servi ensuite de salle pour les cours de musique et les répétitions de la chorale, avant que ne soit construite la Clef des Champs en 1999.

Dans l'espace libéré, la construction de l'extension va commencer.

Des travaux, il en est question aussi pour la Communauté de Communes, qui à Martainville, agrandit son siège, ajoutant aussi au rez de chaussée un bâtiment qui servira de Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), dont le projet remonte à plusieurs années.

Les travaux sont déjà bien avancés. Le RAM devrait être opérationnel en septembre.

Il permettra d'être l'interface entre les familles et les assistantes maternelles, d'apporter un soutien à celles-ci, qui jouent un rôle primordial en milieu rural pour la garde des enfants. Ce sera un plus au service de la petite enfance.

Pour information, à Préaux, il y a 15 assistantes, agréées par le Département, un certain nombre d'entre elles étant regroupées au sein de l'association « Allo Nounou, ici Bébé »

Comme d'habitude, vous retrouverez dans les pages suivantes, l'offre habituelle pour les vacances de Printemps, qui sera complétée pour l'été par un accueil de loisirs en juillet, août à Préaux.

Très chaleureusement à vous.

Jean Pierre Lemoine

Sommaire

- Informations diverses
- Inscriptions Rentrée Scolaire 2012-2013
- Associations
- Le Plein d'Activités, Villages Récré
- Calendrier Mars-Avril-Mai



Le Conseil Municipal des Jeunes
organise une

Opération Village Propre
Samedi 14 Avril 2012 de 14h à 17h

Informations diverses

A propos des factures d'eau.

Comme cela vous a été annoncé dans le « Préaux en bref » de décembre, il y a eu un changement de délégataire à partir du 22/12/2011, ceci pour les 12 années à venir.

La société STGS a succédé à VEOLIA.

De ce fait, il y a eu un relevé des compteurs qui s'est échelonné de fin 2011 à la mi-janvier 2012.

Vous avez donc reçu une facture de VEOLIA qui solde les comptes avec eux.

Suite à des interrogations de la part d'usagers, voici quelques explications sur cette facture :

Il y a d'une part un remboursement des abonnements qui avaient été versés, ceci pour la période du 22/12/2011 à fin mars 2012 et d'autre part une facturation des consommations relevées, ceci pour la période allant de mars 2011 jusqu'à la date de relevé de compteur.

Celle-ci se trouve ventilée sur plusieurs périodes correspondant aux différentes tarifications :

de mars au 30/09 : tarif 2011 de la part du syndicat + tarif 2010/2011 de VEOLIA

du 01/10 au 21/12 : tarif 2011 de la part du syndicat + tarif 2011/2012 de VEOLIA

du 22/12 au 31/12 : tarif 2011 de la part du syndicat + tarif STGS

du 01/01 à la date du relevé de compteur : tarif 2012 de la part du syndicat + tarif STGS

Le syndicat d'eau et d'assainissement a mis à profit le changement de délégataire pour refondre complètement les tarifs et les uniformiser sur tout son territoire.

Pour effectuer une comparaison valable, il vous faut comparer la globalité et ne pas s'attacher qu'à une seule part.

Voici ce qu'il en résulte pour le montant global des parts (délégataire+syndicat) liées aux consommations, hors Agence de l'Eau :

- Ancien tarif début décembre 2011 : 2.8595 € HT aum3 - Nouveau tarif en janvier 2012 : 2.8391 € HT au m3
Pour être complet, il faut tenir compte aussi des parts fixes, ce qui fait qu'en fonction des consommations, pour certains il y aura une baisse globale et pour d'autres une augmentation laquelle ne sera que très légère. En aucun cas, il n'y aura d'augmentation importante du prix de l'eau.

Si toutefois vous constatiez une erreur, il faudrait interroger VEOLIA.

Enfin, ne soyez pas étonné de recevoir ensuite une autre facture, cette fois de STGS qui correspondra à l'avance des abonnements pour la période à venir.

C'est assez complexe, mais du fait du changement de délégataire c'était inévitable.

ÉLECTIONS 2012

Elections Présidentielles :

- Dimanche 22 avril : 1er tour
- Dimanche 6 mai : 2ème tour

Elections Législatives :

- Dimanche 10 juin : 1er tour
- Dimanche 17 juin : 2ème tour



Pour ces élections, de nouvelles cartes d'électeur vont être établies.

Les électeurs la recevront courant première quinzaine d'avril.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune. (Vote par procuration). Toutes les informations pratiques sur www.interieur.gouv.fr

Pour le respect de l'environnement et du voisinage

Avec le printemps, vont revenir les tontes de pelouse, les tailles de haies ...

Pour la tranquillité de tous, n'oubliez pas de respecter les horaires. (arrêté préfectoral)

Horaires :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h
et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Avez-vous aussi votre composteur, qui permettra de réduire vos déchets ?

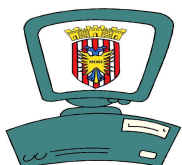
Si non, il est encore possible d'en réserver un gratuitement.

Pour cela, passez en mairie.

Une troisième et dernière commande est en cours, avec livraison au printemps.

Une réunion d'information sur ce thème est programmée le **Jeudi 12 avril à 18 h au Pratelli**

Vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez sur le sujet.



Pensez à consulter
le site de la commune...
<http://www.preaux76.fr/>
il est régulièrement mis à jour



Inscriptions Rentrée Scolaire 2012-2013

Ecole Maternelle Jacques Prévert

Elles auront lieu :

- Lundi 16 avril 2012 de 16h30 à 18h30
- Mardi 17 avril 2012 de 16h30 à 18h30
- Jeudi 19 avril 2012 de 17h à 19h

Et sur rendez-vous en téléphonant au 02.35.59.04.37

L'inscription se fait en présence de l'enfant, par le représentant légal, sur présentation de :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Livret de famille
- Certificat médical
- Carnet de vaccinations
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école

Ecole Élémentaire Jacques Prévert

Elles auront lieu :

- Mardi 17 avril 2012 de 8h à 11h30
- Jeudi 19 avril 2012 de 8h à 11h30
- Vendredi 20 avril 2012 de 15h à 18h

Et sur rendez-vous en téléphonant au 02.35.59.06.11

Sur présentation de :

- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Dérogation pour les enfants n'habitant par la commune

Pour les enfants n'ayant pas fréquenté l'école Maternelle de Préaux :

- Certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école



Semaine du Développement Durable

Les écoles Maternelle et Élémentaire du groupe scolaire Jacques Prévert participeront à cette Semaine du Développement Durable.

Diverses actions seront menées dans les classes pour informer, sensibiliser et faire découvrir de manière ludique les gestes concrets à adopter pour préserver notre environnement. Le vendredi après midi sera consacré à un « Nettoyage de Printemps » dans les écoles et aux alentours.

Le Conseil Municipal des Jeunes se mobilise aussi
pour préserver la planète
avec son rendez vous annuel

« Opération Village Propre » Samedi 14 Avril 2012 de 14h à 17h

Les Jeunes Élus invitent tous les Préautais, petits et grands,
à venir les rejoindre ce samedi après midi pour ramasser les
déchets abandonnés sur les bas côtés de nos routes et chemins.

Venez nombreux !



**Rendez-vous à 14 h
place de la Mairie**

(Se munir d'une paire de gants
et d'un gilet de sécurité)

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Printemps : du Samedi 21 avril
au Lundi 7 mai

Horaires Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h
Tél. : 02.35.59.02.63 Fax : 02.35.59.77.04

Horaires Agence postale

Du lundi au vendredi : 15h15 – 17h45
Samedi : 10h – 12h Tél. : 02.35.59.93.39



**Bibliothèque
de
PRÉAUX**

A noter : La Bibliothèque sera fermée
du samedi 21 avril 2012 inclus
au samedi 5 mai 2012 inclus

Réouverture : Mercredi 9 mai 2012

Ouverture le mercredi de 15h30 à 18h30
et le samedi de 10h30 à 11h30

Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville / La Vieux Rue
Communauté de Communes du Plateau de Martainville

**L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux vacances de Printemps
à Servaville Salmonville**

**Du lundi 23 avril 2012
au vendredi 04 mai 2012**

57.50 € la 1^{ère} semaine (*)

34.50 € la 2^{ème} semaine (*)

réductions pour les 2^{ème}, 3^{ème} enfant, et également
en fonction du quotient familial

Ouvert aux enfants de
3 à 12 ans

*Renseignements
et dossiers d'inscription
dans votre mairie*

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site : <http://www.preaux76.fr/>

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes de Martainville et Roncherolles/Vivier
Pour les autres communes : la 1^{ère} semaine : 85 €, la 2^{ème} semaine 51 €

FAIS LE PLEIN D'ACTIVITÉS PENDANT TES VACANCES...

PRATIQUE ET DÉCOUVRE DE NOUVELLES DISCIPLINES

Tu es Préautais et tu as entre 6 et 17 ans, la commune de Préaux organise un programme d'animation pendant tes vacances de Printemps. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h, tu peux participer aux différentes activités, encadrées par des éducateurs diplômés.

Si tu le souhaites, tu renvoies ce coupon dûment rempli, accompagné du règlement et signé par tes parents, avant le JEUDI 19 AVRIL 2012 à la mairie de Préaux.

Attention les places sont prises par ordre d'arrivée.

Ton coupon réponse te sera réexpédié en cas d'effectif trop important.

(Si les conditions climatiques sont mauvaises, l'activité prévue en extérieur sera remplacée par une séance à l'intérieur).

Une participation est demandée aux familles de 1€ par séance et par enfant, le reste étant pris en charge par la mairie de Préaux.

(en cas d'absence aucun remboursement n'est effectué).

- **Lundi 23 Avril** : PING PONG à La Clef des Champs de 14h à 16h
- **Mardi 24 Avril** : JEUX COLLECTIFS au Stade Georges Durieu de 14h à 16h
- **Jeudi 26 Avril** : BASKET au terrain multisports près du parking des écoles 14h à 16h
- **Vendredi 27 Avril** : TIR à L'ARC au local des Archers de 14h à 16h rte d'Isneauville (à partir de 10 ans)
- **Mercredi 2 Mai** : ULTIMATE au Stade Georges Durieu de 14h à 16h
- **Jeudi 3 Mai** : BASEBALL au Stade Georges Durieu de 14h à 16h
- **Vendredi 4 Mai** : BADMINTON au court couvert de 14h à 16h

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02.35.59.02.63

-----✂-----coupon réponse à remettre en mairie avant le 19 avril -----

Je soussigné(e).....
autorise mon enfant.....
né(e) le.....
à participer aux activités le(s)
jour(s) suivant(s) :

JOURS	ACTIVITÉS	PARTICIPERA
Lundi 23 Avril	PING PONG	
Mardi 24 Avril	JEUX COLLECTIFS	
Jeudi 26 Avril	BASKET	
Vendredi 27 Avril	TIR A L'ARC	
Mercredi 2 Mai	ULTIMATE	
Jeudi 3 Mai	BASEBALL	
Vendredi 4 Mai	BADMINTON	
Total (1€ par séance)		

Je règle la somme deeuro(s) correspondant à l'inscription de mon enfant pour après-midi(s).

J'autorise le responsable des activités à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Personne à contacter en cas de problème..... N° Tel.....

Je déclare que mon enfant possède un certificat d'aptitude à la pratique du sport de moins de 3 mois et est assuré pour tous risques sportifs.

Les parents acceptent que les films ou photos pris à l'occasion de ces activités, puissent être utilisés au cours d'animations et éventuellement dans les supports d'information (sans but lucratif) de la mairie, de la Communauté des Communes du Plateau de MARTAINVILLE destinés à faire connaître le dispositif.

Préaux: le..... , Signature :

ASSOCIATIONS

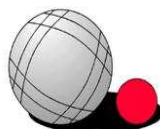
COINCHÉE d'OR

Lors de la Coinchée d'Or organisée par le Club de la Bonne Entente et des Aînés Ruraux en janvier dernier, Mr VIGUIER Gérard, Mme VIEUXBLED Denise, Mr DUPONT Michel et Mr MONDON Michel se sont qualifiés.

Prochain rendez vous :

FINALE de la COINCHÉE d'OR

Samedi 24 mars, à Préaux
14h, espace Culturel « La Clef des Champs »



LA PÉTANQUE PRÉAUTAISE

Comme chaque année, la Pétanque Préautaise propose plusieurs Concours ouverts à tous.

Rendez vous à la Clef des Champs à 14h.

- **Samedi 21 avril**
- **Dimanche 15 juillet**
- **Dimanche 26 août**
- **Dimanche 7 octobre.**



CALENDRIER 2012 Mars - Avril - Mai

S.24 mars	Finale de la Coinchée d'Or, 14h, à la Clef des Champs	D.22 avril	Elections présidentielles, 1er tour
D.10 avril	Compétition de Tir Nature des Archers de Préaux au Bois communal	Ma.1er mai	Compétition de Tir en Campagne des Archers de Préaux Bois communal
J.12 avril	Réunion publique « Opération Compostage » 18h, au Pratelli	D.6 mai	Rallye auto organisé par l'Adasoc
S.14 avril	« Opération Village propre » organisée par le Conseil Municipal des Jeunes RDV place de la mairie à 14h Soirée Théâtrale organisée par le Club de la Bonne Entente et les AC-UNC, 20h, à la Clef des Champs	Ma.8 mai	Elections présidentielles, 2ème tour
S.21 avril	Concours de Pétanque ouvert à tous 14h, à la Clef des Champs	V.11 mai	Commémoration de la Victoire Audition piano d' Interlude 20h30, à la Clef des Champs
		S.12 et D.13 mai	Exposition Peinture de l'Adasoc au Pratelli
		D.13 mai	Exposition-Ventes et Loto organisés par le Club de la Bonne Entente, 14h, à la Clef des Champs
		26,27 et 28 mai	Randonnée pédestre organisée par l'Adasoc
		Ma.29 mai	Sortie du Club de la Bonne Entente